

# LES REFLETS D'ARGENT

## RESIDENCE – RETRAITE

~~Ilot Cazot - 2, rue des Hirondelles - 34250 PALAVAS-LES-FLOTS~~

La Résidence de Retraite **Les Reflets d'Argent** a choisi d'offrir une réponse globale à vos attentes et vous propose les tarifs suivants

### Hébergement

(Tarifs 2023 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023)

	Jour	Mensuel (Base 30 jours)
Chambre Simple .....	80.37 €	2411.10 €
Chambre Double Couple .....	132.72 €	3981.60 €
Chambre Double Individuel.....	66.36 €	1990.80 €

### Dépendance

(Tarifs 2023 à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023)

	Jour	Mensuel (Base 30 jours)
GIR 1-2 .....	22.26 €	667.80 €
GIR 3-4 .....	14.12 €	423.60 €
GIR 5-6.....	6.00 €	180.00 €
Ticket Modérateur .....	6.00 €	180.00 €

### Dépôts de Garantie

(Tarifs 2023)

Chambre Simple .....	2279.70 €
Chambre Double Couple.....	3850.20 €
Chambre Double Individuel.....	1859.40 €

Cette résidence gérée par MBV, la Mutuelle Nationale du Bien Vieillir, pratique une facturation à terme à échoir.

Les Chartes de la Personne Accueillie et de la Personne Agée Dépendante y sont respectées.

Le règlement de fonctionnement est à votre disposition auprès de l'accueil de la Résidence.

# LES REFLETS D'ARGENT

## RESIDENCE – RETRAITE

~~Ilot Cazot - 2, rue des Hirondelles - 34250 PALAVAS-LES-FLOTS~~

### Tarifs des prestations annexes

(Tarif 2023)

Repas invité Midi.....	10.74 €
Repas invité Soir.....	8.06 €
Repas invité – Enfant de -de 12 ans .....	7.42 €
Repas invité « Côté Terre » et « Côté Mer » .....	14.76 €
Repas invité « Inspiration du Chef » .....	19.52 €
Repas Retraité midi* .....	8.06 €
Repas Retraité soir* .....	6.69 €
Forfait mensuel animal domestique .....	48.60 €
Mise à disposition de la salle de réunion pour 1 journée.....	112.01 €
Mise à disposition de la salle de réunion pour 1/2 journée.....	72.93 €
Forfait mensuel utilisation climatisation personnelle (2500w) .....	30.00 €
Forfait mensuel utilisation climatisation personnelle (5000w) .....	61.00 €

*\* ne s'applique qu'à des retraités « résidents externes », domiciliés à proximité de l'établissement et qui prennent leur repas sur l'établissement au moins 5 fois par semaine dans la limite des places disponibles au restaurant.*

### Facturation des absences

(Au 01 Janvier 2023)

Pour hospitalisation :	
Déduction du forfait hospitalier (à partir du 4ème jour)	20.00 €
Pour hospitalisation pour psychiatrie :	
Déduction du forfait psychiatrie (à partir du 4ème jour)	15.00 €
Pour convenance personnelle :	
Si absence sur la journée (2 repas non pris) déduction/jour	4.38 €
Pour réservation de chambre, préavis de départ non effectué et conservation de la chambre après départ :	
Déduction forfaitaire.....	6.00 €

### Adhésion à la Mutuelle MBV

(Tarif 2023)

Frais d'adhésion et de cotisation annuelle	1 €
--	-----

La Direction